Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 22 novembre 2012

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes.

Conseillers en exercice: 14 - Conseillers présents: 10 - Conseillers votants: 12

L'an deux mil douze le vingt novembre, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis MERCADIER, Maire.

<u>Date de convocation du Conseil Municipal</u>: 15 novembre 2012.

Présents: M. DUBRUN Jean-Philippe, M. AMIGUES Gérard, Mme DAUDÉ Simone, M. MORFOISE Alex, M. WILLANUEVA Jean-Noël, Mme RIGO Géraldine, M. CALVY Guy, M. RAYMOND Maxence, Mme GARIBAL Danièle.

<u>Absents excusés</u>: Mme JOUBERT Coline (procuration à M.AMIGUES), Mme MASSANES Pascaline (procuration à Mme GARIBAL)

Absents non excusés : Mme CAJARC Stéphanie, M.CAHORS Michel

Secrétaire de séance : Mme Simone DAUDE

Poste adjoint technique 2° classe à la bibliothèque: Le conseil municipal décide de retirer la délibération du 16 octobre dernier prévoyant une modification du temps de travail à la bibliothèque; compte tenu de nouveaux éléments qui seront à prendre en considération au début de l'année 2013.

<u>Demande de subvention</u> dans le cadre du contrat de projet pour réalisation de l'étude préalable à l'aménagement des espaces publics. Le montant espéré est de 5 162.50 € pour un coût de 17641 € TTC.

<u>Acquisition extincteurs</u>: Renouvellement du parc des extincteurs d'une bonne partie des équipements communaux. Le coût s'élève à 1321 € TTC

Décisions modificatives :

- Ajustement des crédits pour les travaux du stade : 3 300 €
- Complément de 89 € pour prélèvement du FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

Remboursement:

- par l'assurance suite au dégât des eaux à la bibliothèque pour 3 103.97 €
- par le Trésor Public pour excédent sur taxe foncière pour 237.50 €

<u>Création d'un poste d'ouvrier polyvalent</u>: pour accroissement temporaire de travail durant la période du 26 novembre au 31 décembre 2012.

Régime indemnitaire : reconduit pour 2013.

Après un compte-rendu des travaux des diverses commissions et des réunions, ainsi qu'un tour de table, la séance est clôturée à 23h.

Prochain conseil municipal le mardi 11 décembre à 20h30

Fait à Limogne en Quercy, le 23 novembre 2012

Le Maire, Francis MERCADIER.